

**VILLE D'HAVELUY**

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL**

**Date de séance : 2 JUILLET 2025**

Date de convocation : 26 JUIN 2025

Date d'affichage : 26 JUIN 2025

Nombre de conseillers :

En exercice : 21

Présents : 14

Votants : 20

L'an deux mille vingt-cinq, le 2 juillet à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Haveluy s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-Paul RYCKELYNCK, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite trois jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

**PRESENTS** : MM. RYCKELYNCK J.P., Maire + MURCIA B., 2ème Adjoint, + MAYEUX M., 3ème Adjointe + DHAUSSY L., 5ème Adjointe + LEBBADER D., 6ème Adjoint + CARLIER N. + GIRARD J.C + LEFEBVRE B. + PLANTIN M.F. + CLOSSE E. + GLORIA D. + KRYSZTOF J. + CHATELLAIN J. + DELBECQ D.

**EXCUSES** : MM. PERTOLDI C., 1ère Adjointe qui donne pouvoir à DHAUSSY L. + FERAHTIA A., 4ème Adjoint qui donne pouvoir à RYCKELYNCK J.P.+ BUONGIORNO G. qui donne pouvoir à MAYEUX M. + PERNAK C. qui donne pouvoir à CHATELLAIN J. + CASABIANCA M. qui donne pouvoir à MURCIA B. + BOCQUILLION R. qui donne pouvoir à LEBBADER D. + GARCIA M.

**ABSENTS** : MM. /

**Secrétaire de séance** : Mme MAYEUX M.

**Délibération N° 2025-04-04**

**OBJET**

**Extension d'un système de vidéo protection demande de financement au titre du dispositif ENVP de la Région Hauts-de-France**

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que la Commune envisage l'extension de la vidéo protection sur des lieux et espaces publics faisant l'objet d'actes délictueux ainsi que sur certains carrefours stratégiques et l'ensembles des entrées/sorties de ville. Ces faits se concentrent particulièrement sur des zones où le sentiment d'insécurité grandissant vient troubler la tranquillité des habitants. Il s'agit des sites suivants :

### • ENTREES ET SORTIES DE VILLES

- **ZONE 02** – Intersection Chemin d'Escaudain (D440) <> Rue Adolphe Marissel
- **ZONE 04A** – Chemin de Oisy – Extension existant

### • SITES STRATEGIQUES

- **ZONE 04B** – Intersection Chemin de Oisy <> Chemin de Denain
- **ZONE 13B** – Intersection PV Couturier <> ancienne cité du Terril
- **ZONE 14B** – Intersection Rue J Jaurès (D40) <> Rue Edouard Vaillant
- **ZONE 16B** – Intersection Rue M Desrumaux <> Rue Carpentier
- **ZONE 17** – Intersection Chemin d'Hélesmes <> Rue Patrick Roy
- **ZONE 19A** – Intersection Rue A Brunet <> Rue E Deschanel
- **ZONE 19B** – Intersection Rue Arthur Brunet <> Rue Louis Remy

### • ABORDS BATIMENTS ET INFRASTRUCTURES VILLE

- **ZONE 33A** – Abords école des grands champs
- **ZONE 33B** – Rue Henri Blot – Abords bouledrome + école des grands champs
- **ZONE 34** – Stade Henri Blot – Nouveau

Ceci tout en préservant le respect des libertés individuelles.

Le système comprendrait **14** nouvelles caméras de vidéo protection urbaine, un réseau de transmission fibre et hertzien, le centre d'enregistrement et de visionnage à postériori des images.

Le coût prévisionnel de cette opération s'élève à **170 398 € H.T.**

La Commune peut prétendre à une subvention de la Région Hauts-de-France au titre de son dispositif de soutien aux communes de moins de 20 000 habitants pour les équipements numériques de vidéo protection (dispositif ENVP). Le taux est fixé à 15% des dépenses éligibles dans la limite de 20 000 € par commune pour les projets d'extension, de renouvellement ou de modernisations d'installations.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (20 voix « POUR »),**

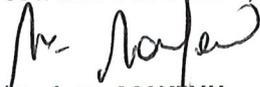
**ACCEPTE** l'extension du système de vidéo protection sur la voie publique de la Commune, composé de **14** caméras, d'un réseau de transmission hertzien, d'un enregistrement et d'un visionnage des images à postériori ;

**AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter l'aide de la Région Hauts-de-France au titre de son dispositif ENVP pour l'année 2025 selon le Plan de financement joint en annexe.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document afférent à cette décision.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus.

La secrétaire de séance,

  
Mariette MAYEUX



Pour extrait conforme,  
Le Maire,

Jean-Paul RYCKELYNCK



**SUBVENTION AU TITRE DU  
DISPOSITIF ENVP 2025**

**PLAN GENERAL DE FINANCEMENT H.T.**

**EXTENSION DU SYSTEME DE VIDEOPROTECTION URBAINE  
SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL**

DEPENSES		RECETTES	
Fourniture et installation de 14 caméras (40 vues)	143 309,00 €	Subvention du Département du Nord au titre de l'ADVB (50%)	85 199,00 €
		Subvention de la Région Hauts-de-France au titre du dispositif ENVP	20 000,00 €
Fourniture et installation d'un centre de stockage et d'exploitation	27 089,00 €	Autofinancement communal	65 199,00 €
<b>TOTAL DES DEPENSES H.T.</b>	<b>170 398,00 €</b>	<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>170 398,00 €</b>

Fait à Haveluy, le 2 juillet 2025  
Le Maire,



Jean-Paul RYCKELYNCK